RÉGLEMENT DU CONCOURS



| | Le concours Maths Sciences en Scène M(SC)² est un concours académique à destination de tout élève de LP, LPO ou EREA. |
|---------------------------|---|
| | Il vise la réalisation par les élèves |
| Présentation | d'une vidéo mettant en scène une problématique issue d'une situation professionnelle réelle faisant référence à des maths et/ou des sciences pour sa résolution sans la dévoiler ni la développer, et la production d'un écrit présentant sous la forme d'un narratif la résolution du problème posé. |
| | La vidéo n'excédera pas <u>3 minutes</u> et montrera clairement le domaine professionnel. La vidéo et l'écrit narratif mobilisent des compétences transversales et notamment les compétences langagières écrites et orales des élèves. Ce concours peut en ce sens faire l'objet qui peuvent faire l'objet d'un travail pluridisciplinaire et partagé entre l'enseignement général et professionnel notamment dans le cadre de la co-intervention. |
| | Les objectifs pédagogiques sont : |
| Objectifs | Expliciter la place des mathématiques et/ou des sciences dans la voie professionnelle Proposer une image actuelle, vivante et attractive des disciplines scientifiques Développer des compétences de questionnement et de communication Présenter les notions mathématiques et scientifiques de manière ouverte originale Travailler la narration et l'explicitation |
| Modalités, Inscription | Ce concours concerne les élèves en formation professionnelle en LP ou en Etablissement régional enseignement adapté (EREA). Les établissements qui souhaitent participer doivent : ** s'inscrire par un formulaire en ligne ; ** remplir un document relatif à l'autorisation d'exploitation des droits de la personnalité pour chacun des élèves et adultes apparaissant dans la vidéo sera transmis avec le retour des productions Les élèves travaillent en groupe au sein d'une même filière. Les productions attendues sont une vidéo d'une durée maximale de 3 minutes et un écrit narratif. Le visuel de la vidéo est libre (film, diaporama, dessin, schéma, animations,) et l'écrit permet d'expliciter la résolution de la problématique (un exemple est fourni). Même si plusieurs productions sont réalisées au sein d'un classe, une seule vidéo et un seul écrit seront remontés pour une classe inscrite par établissement (par un vote interne collectif par exemple). Le générique de la vidéo ne doit pas mentionner la dénomination de l'établissement. Peuvent être indiqués, selon la volonté des concepteurs, le nom des acteurs, des auteurs ou participants. Les sources éventuelles (visuelles, sonores ou autres) doivent être libres de droit et citées dans la vidéo. |
| Jury | Le jury est composé d'enseignants, de professionnels et de représentants des services du rectorat (corps d'inspection, Dane,). Les productions sont soumises à un jury. Les projets les plus pertinents seront sélectionnés selon les critères suivants : Dynamisme de la présentation et la mise en scène Pertinence et clarté de la place des mathématiques et/ou des sciences physiques La narration de l'écrit et le descriptif de la résolution Ancrage métier, filière |
| Calendrier | Inscription en ligne <u>avant le 17 novembre 2022</u> Retour en ligne des productions pour le 19 avril 2023 Jury académique courant mai : 2 prix seront décernés |



